

PORTANT COMPOSITION DU JURY LAS 2 Réadaptation - Sciences de la vie

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu la Loi du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'Arrêté du 2 septembre 2015 modifié relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute,

Vu l'Arrêté du 17 janvier 2020 modifié relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute ;

Délibération n°2024-09-10-06 portant sur les règles de classement et d'admission dans les études paramédicales 2024/2025 ;

Vu les Statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen LAS 2 Réadaptation - Sciences de la vie comme suit :

Membres du jury

CALET Corinne, Président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

TROUSSON Amalia, Vice-président, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Semestre 1

COTTERELL Sylviane, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

CIA David, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

VAREILLE DELARBRE Marjolaine, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

VANROBAYS Emmanuel, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

BALANDIER Isabelle, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

ROBIN Frederic, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE

SOLER Cedric, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

BOUVIER Damien, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP.. DE 2E CL.

SAPIN DEFOUR Vincent, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX

Semestre 2

COTTERELL Sylviane, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

CIA David, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

VAREILLE DELARBRE Marjolaine, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

VANROBAYS Emmanuel, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

BALANDIER Isabelle, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

ROBIN Frederic, MAIT. CONF. UNIV. - PRAT. HOSP. HORS CLASSE

SOLER Cedric, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

BOUVIER Damien, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP.. DE 2E CL.

SAPIN DEFOUR Vincent, PROF. DES UNIV. - PRAT. HOSP. CL.EX

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 19 décembre 2024